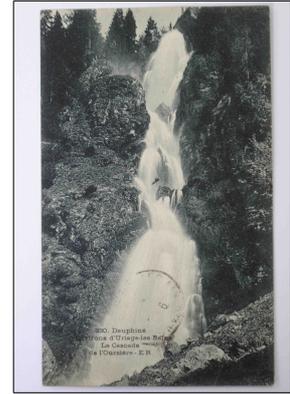




**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Cascade de l'Oursière*

*Isère*

**Date de l'arrêté : 15 avril 1911**

**Commune : Saint-Martin-d'Uriage**

Sur les contreforts du massif de Belledonne, face au massif du Saint-Eynard, le Doménon précipite ses eaux abondantes et glacées en une cascade d'une vingtaine de mètres de hauteur, la Cascade de l'Oursière.

Le site entouré de pins offre l'été un refuge de fraîcheur aisément accessible depuis la station thermale d'Uriage, prisée par une clientèle internationale dès 1823 et que le Comte de Saint-Ferriol développe en y construisant le Grand Hôtel et les thermes. Propriétaire de l'immense forêt de la Grande Réserve, d'une superficie de 1 000 hectares et dans laquelle se trouve la cascade, le Comte organise aussi les loisirs des curistes. Il aménage une large route dallée pour raccourcir le parcours d'accès au site, construisant au pied de la cascade une petite cabane en planches pour servir d'abri aux visiteurs et aux mulets.

Au moment du classement, pris le 15 avril 1911, un élégant chalet-restaurant en dur, d'une dizaine de lits, a succédé à la cabane. Racheté en 1926 par le Club Montagnard Dauphinois, ses ruines surplombent aujourd'hui le chemin d'accès à la cascade et ne permettent guère plus d'imaginer l'importance de la fréquentation du site jusqu'à la seconde guerre mondiale, ce qui avait alors conduit à sa protection.

## Intérêt

Pittoresque

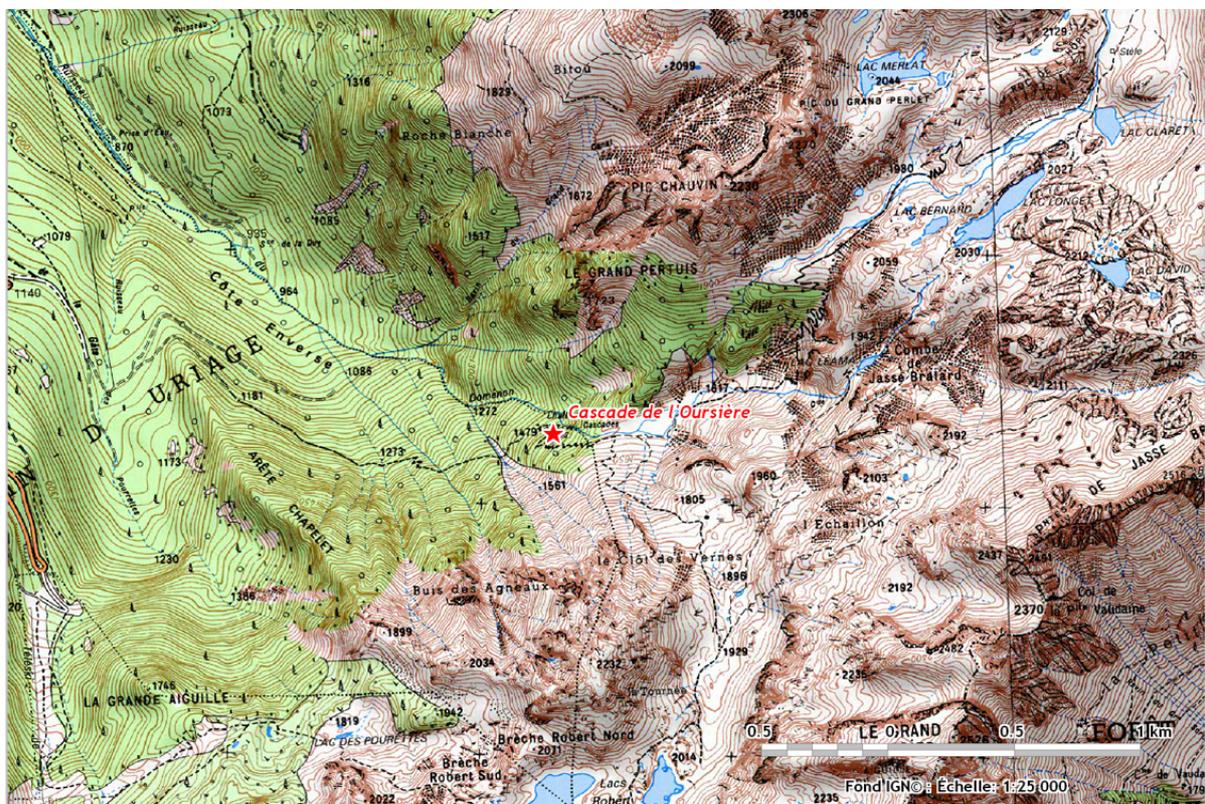
## Accès

Libre et pédestre : 1h30 depuis le parking, sur le chemin de randonnée des Lacs Robert, autre site naturel classé.

## Tourisme

OT d'Uriage : 04 76 89 10 27

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

